



Triors

Bulletin municipal n°98

<http://triors.free.fr>

19 Décembre 2017 Page 1 sur 14

Sommaire

Délibérations(extraits)
Infos des commissions
Informations Générales
Environnement
Nos déchets
Evènements
Les associations
État civil 2017

A noter :

La cérémonie des vœux le jeudi 4 janvier 2018 à 18h30 à la salle des associations

Inscription sur les listes électorales : date limite le 30 décembre 2017 en mairie(permanence de 10h à 12h)

La conférence sur les rythmes de l'enfant et les rythmes scolaires aura lieu le lundi 22 janvier à 18h30 dans la salle des fêtes de Mours St Eusèbe



Chers concitoyens,

Dans quelques jours nous serons en 2018. C'est l'occasion de revenir sur les points forts de l'année écoulée et d'évoquer ceux qui pourraient l'être dans l'année à venir.

2017 aura d'abord été l'année de la mise en service du nouveau PLU (plan local d'urbanisme) de la commune de TRIOIRS remplaçant notre ancien POS (plan d'occupation des sols). Ce chantier était prioritaire pour notre début de mandat en Avril 2014 suite au vote par le parlement en Mars 2014 de la loi ALUR décidant la suppression à partir de 2017 des POS encore en vigueur et la loi NOTRe d'Aout 2015 imposant progressivement la mise en place de PLU intercommunaux. La commune a pu disposer à temps d'un nouveau document de planification de l'urbanisme.

Concernant l'école, les rythmes scolaires et les TAP ont été reconduits à la rentrée de Septembre 2017 et l'Agglo VALENCE ROMANS a pris en charge l'apprentissage de la natation en primaire, nouvelle compétence acquise en Janvier 2017.

Pour l'équipe communale, 2017 aura été l'année du passage de témoin entre Michel BOSSAN employé communal à TRIOIRS depuis 2004 qui a pris une retraite bien méritée en juin 2017 et David CARAT qui a pris sa succession en Mai 2017.

En matière de travaux, en 2017, le projet le plus important pour notre commune concerne la construction d'un local technique, projet d'un coût prévisionnel d'environ 90000€.

Dès le début de l'année 2018, la commune devra décider d'une évolution éventuelle des rythmes scolaires pour la rentrée de Septembre 2018; des consultations sont en cours sur ce sujet qui concerne aussi les communes voisines de CHATILLON ST JEAN et PARNANS ainsi que le SIVOS J.E LAPASSAT.

La fin de l'année n'est plus très loin, c'est l'occasion pour l'équipe municipale de vous souhaiter de bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour 2018.

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 4 janvier à 18h30 à la salle des associations pour partager le verre de l'amitié lors de la cérémonie des vœux qu'organise la municipalité.

Le maire Gérard LABRIET

Et Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2018

Délibérations(extraits)

07 Juin 2017

- Demande de subvention auprès de la Région pour les travaux du 1^{er} étage de la Mairie. La subvention provenant du Fond de Soutien à la Ruralité serait de 12 400 € (pour 28400€ de travaux).
- Demande de subvention auprès du département pour bénéficier des amendes de police. Le montant attendu serait de 1900€ (à utiliser en lien avec la sécurité routière: miroirs, peinture de voirie, panneaux, barrières...).

06 Septembre 2017

- Transfert de la compétence eaux pluviales à Valence Romans Agglo. Le Maire rappelle que la compétence assainissement a déjà été transférée. Il convient maintenant de transférer la gestion des eaux pluviales collectées par tuyaux enterrés dans la zone UV (zone Urbaine Village) du centre. Le fossé n'est pas concerné. L'évaluation financière n'a pas encore été faite.

- Construction d'un local technique : attribution des lots.

Le Maire rappelle les décisions passées pour l'étude du chantier et les demandes de subventions, puis l'achat du terrain. Lors des précédentes délibérations du 16 Janvier 2017 et du 22 Février 2017 le Conseil Municipal avait acté le projet de construction d'un local technique et ensuite choisi un Maître d'œuvre : SARL SCHUT MACHON. Le Permis de Construire a été accordé le 15 juin 2017.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Maître d'œuvre a lancé le 16 juin 2017 la consultation des entreprises en 7 lots séparés pour les travaux de construction du local technique. Après cette consultation, le Maître d'œuvre avec les élus ont procédé à l'ouverture des plis le 20 juillet 2017, le Maître d'œuvre a établi son rapport

d'analyse. Les offres économiquement les plus avantageuses ont été retenues. Le montant total s'élève à 75 754€77.

- Convention avec l'Association de TRIORS "Danse et bien être DANSE 26" pour lui permettre d'utiliser la salle polyvalente les mercredis de 16 H 00 à 21 H 00 du 13 septembre au 7 juillet 2018.

05 Octobre 2017

- Demande de Fonds de Concours pour les travaux de voirie 2018 : 25 000 HT de travaux. Subvention 10 576 € du Département, 7212€ de Fonds de Concours et 7212 € à charge de la commune.
- DM : augmentation des comptes pour les travaux bâtiment Mairie : 3 700 € - pour l'école : 600 € et les travaux de voirie : 400 €.

07 Novembre 2017

- Modification du règlement de location de la Salle Polyvalente : forfait de 100 € /clé en cas de perte. En cas de dégradations, le montant de la réparation sera retenu sur la caution de 700 euros. Si les frais de remise en état sont élevés, ils feront l'objet d'une délibération.
- Renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière à Saint-Paul-les-Romans pour une période de 10 ans. Avis à donner au titre des installations classées. Débat sur les nuisances induites et sur l'emprise des terres agricoles.
- DM n° 4 : Augmentation des dépenses pour les travaux Bâtiments Mairie 1 200 € ; 990 € pour l'alarme de l'école et de l'ordre de 3 600 € pour le traitement de la charpente.

☞ Toutes les délibérations sont acceptées.

Infos des commissions

Voirie

Les travaux prévus sont terminés:

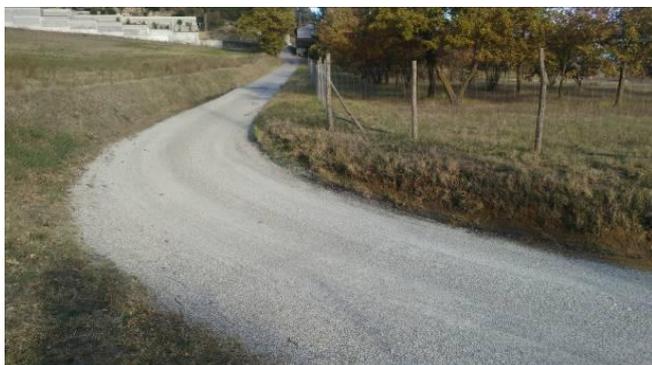
Enrobé de l'entrée de la Place Saint Vincent



Le chemin des Vernes



virage du chemin des Roches



Route de la plaine à chemin des Teppes



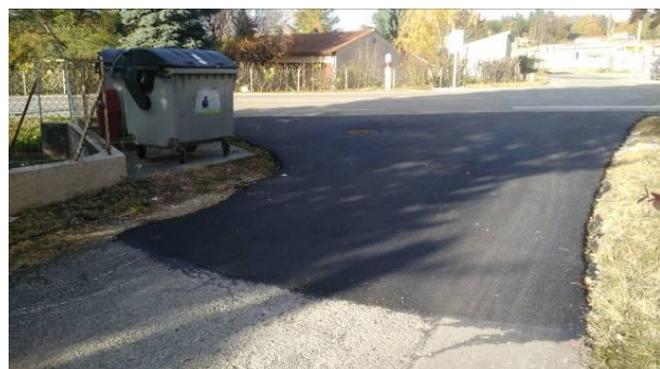
Entrée du Chemin des Roches



Carrefour du chemin de la plaine avec la D123



Entrée du chemin des Goiffards avec la D112



Entrée du chemin des Marais



Travaux

Les travaux de réhabilitation de l'étage et du grenier de la mairie ainsi que le rafraîchissement du hall d'entrée



Les artisans reçus par le Maire et les adjoints

avec la montée d'escalier sont terminés.

Le coût est d'environ 42300€.

La région AUVERGNE

RHONE ALPES

apporte une

subvention de 12400€

dans le cadre de son

opération « soutien à

la ruralité ».



Pour l'école, 2 portes extérieures ont été changées (2800€ chacune) et une alarme a été installée.

Des devis sont attendus pour refaire la couverture de l'église.

La charpente de la mairie va être traitée (3k€)

Les 1900€ des "amendes de police" seront utilisés dans la mise en place d'une grille côté sud du terrain de jeux



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

La construction du local technique va s'étaler de fin Novembre 2017 à Février 2018. Le budget prévu est de ~88000€ (plus l'acquisition du terrain ~6000€).

72k€ de subventions sont espérées pour le local technique.

Commission école

Triors – école primaire:

33 élèves cette année. (13 chez Mme Riffaud et 20 chez Mr Scremin).

Il y a trois enfants cette année en maternelle, et l'enseignante est assistée de Mme Costechareyre, au titre d'ATSEM.

Mme Grivolat permet à tous de trouver des locaux propres au quotidien.

Les projets : écologie, jardinage et voyage à Paris pour visiter le Sénat.

Activités en cours : Natation et un projet ski en début d'année 2018.

SIVOS – école maternelle (3 à 5 ans):

Les trois classes maternelles du SIVOS accueillent cette année 77 enfants. 3 enseignantes, 3 ATSEM, 1 agent d'entretien et cette année 1 apprentie forment l'équipe qui encadre ces petits.

Les travaux d'entretien, d'aménagement, de mise en sécurité,... sont toujours efficacement assurés par les agents communaux de nos trois communes.

Rythmes scolaires 2018/2019 :

Le Gouvernement a confirmé par décret du 27 juin 2017 la possibilité de maintenir la semaine d'école à 4 jours 1/2 par semaine ou de la ramener à 4 jours.

Afin d'éviter de prendre toute décision précipitée, nous avons fait le choix de maintenir pour cette année 2017/2018, les rythmes scolaires tels qu'ils sont, soit 4,5

jours, sans modifier l'organisation des temps périscolaires.

Pour la rentrée 2018, nous avons décidé, en lien avec les communes de Châtillon St Jean, Parnans et le SIVOS de convier le lundi 22 janvier 2018 à 18h30 à la salle des fêtes de Mours, parents, enseignants, personnels municipaux et SIVOS (travaillant auprès des enfants des écoles primaires et maternelle), élus, à une conférence animée par Monsieur Favéy, (ancien instituteur, inspecteur général de l'Education Nationale, actuel président de la Ligue de l'enseignement et depuis longtemps militant associatif de l'éducation populaire).

Soucieux des besoins de vos enfants, mais également de votre organisation familiale, à travers un questionnaire, nous recueillerons prochainement les différents avis concernant l'organisation des rythmes scolaires.

Fin janvier, après avis du Conseil d'école, le Conseil municipal délibérera pour transmettre ensuite la proposition à Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

L'organisation retenue devra permettre aux trois écoles primaires et à l'école maternelle intercommunale d'avoir des horaires cohérents afin de ne pas engendrer de déplacements multiples notamment pour les familles domiciliées à Parnans et à Triors. C'est pour cela que la décision sera prise en lien avec les communes de Châtillon St Jean, de Parnans, de Triors et le SIVOS.

Commission sociale

La journée bleue Trioraise s'est bien déroulée le mardi 3 Octobre après-midi : grands jeux, conférence « la différence, la tolérance » animée par M. Volland, et goûter (toujours très attendu), ont occupé enfants et seniors sous l'œil attentif des enseignants, des animatrices et des bénévoles de la Commission sociale. Une réflexion sera engagée par les membres du Comité d'actions sociales pour réfléchir à la reconduction ou pas de cette manifestation qui se veut intergénérationnelle.

Le repas de Noël

A l'invitation de la municipalité, les aînés de la commune se sont retrouvés ce samedi 9 décembre pour partager un délicieux repas de fête concocté par les restaurateurs Guillaume et Virginie Berne. Les lutins de la Commission d'Actions Sociales ont assuré avec brio le service. Animations surprises, convivialité, plaisir d'être ensemble, gaité, chansons, complétaient le menu de ce repas surprise. Merci à nos aînés de nous transmettre tout ce dynamisme. Merci aussi aux enfants de la garderie pour les jolis menus décorés par leurs soins. Rendez-vous l'année prochaine !

Informations Générales

Congés d'hiver

La mairie sera fermée aux dates suivantes :

- Lundi 25 Décembre 2017
- Lundi 1^{er} Janvier 2018
- Lundi 22 janvier 2018 après midi

Des voisins vigilants

Participation citoyenne : un protocole a été signé. Il a été envoyé au Préfet pour validation.

4 citoyens référents se sont portés volontaires.

Réseau mobile

Il est encore temps de signaler les zones blanches en envoyant un simple courriel à la mairie (Triors@valenceromansagglo.fr).

Avec les renseignements suivants :

Nom Prénom,

L'adresse ou les coordonnées GPS,

Le fournisseur d'accès: Orange, Bouygues, SFR ou Free

Et la qualité de couverture en extérieur si possible en % de réception (aucune, décrochage en 2G, 3G, 4G...)

Environnement

Inauguration de la Première conserverie mobile de France

Cette conserverie a une grande sœur à Liège, et des cousines en France, mais elles ne se déplacent pas !

Le 21 novembre 2017, à la Maison de Quartier des Ors, une quarantaine de personnes, élus et habitants se sont réunis autour du camion aménagé en camion-restaurant.

Le projet date de 2015, et c'est par l'action conjointe de très nombreuses personnes qu'il a pu se concrétiser, le mécénat a joué un grand rôle, la détermination de certains élus de l'agglo également.

Deux maisons de quartier : les Ors, Saint Nicolas et la maison citoyenne de la Monnaie se sont mobilisées autour du projet.

Récupérer les légumes moches !

Le constat de départ est simple : beaucoup de légumes restent dans les champs : tordus, fendus, trop petits, trop gros. Bref le gaspillage est patent, et l'idée est de les récupérer, avec bien sûr l'accord de l'agriculteur, d'en faire des conserves, immédiatement et sur place.

Elles seront ensuite distribuées selon des critères précis. Un grand élan de solidarité s'est créé autour de la



conserverie, et autour du projet de valorisation de légumes et de fruits locaux qui seraient jetés.

Beaucoup de producteurs jouent le jeu et collaborent pour limiter le gaspillage, et valoriser au maximum leurs récoltes, même si ce n'est pas dans le secteur strictement marchand.

Un Camion-Cuisine fonctionnel

C'est une vraie cuisine professionnelle, il y a le coin « sale » où les fruits et légumes sont réceptionnés, lavés, rincés, un coin « épluchage et préparation », et dans un second compartiment du camion il y a le coin « propre » « cuisson-stérilisation », avec un four piano (un four et 4 feux), un autoclave et un stérilisateur.

Les bocaux terminés sont ensuite étiquetés et rangés, prêts à être distribués.

Produits et producteurs locaux

Les marchés de plein vent seront également sollicités, mais pas les supermarchés, c'est une action en faveur des producteurs locaux.

Le camion va se déplacer de village en village.

Renseignements : Maison de Quartier St Nicolas 14, place du Chapitre, 26100 Romans - 04 75 72 47 70

Arrivée de la conserverie mobile à Triors courant janvier ou février 2018 pour une 1ère rencontre avec les agriculteurs, qui seront prévenus.

Restauration collective et approvisionnement local/situation à la cantine de l'IME qui accueille les enfants de l'école de TRIORS

Notre Agglo « Valence Romans » initie une politique visant à rapprocher les acteurs concernés par la restauration collective publique, en vue de développer un approvisionnement local voire bio pour les cantines scolaires entre autres.

Un repas à la cantine avec les enfants de l'école de Triors et les jeunes de l'IME

En cette période où la question du gaspillage alimentaire se pose avec insistance, puisqu'en moyenne 130g de nourriture sont jetés par repas, il était intéressant de jeter un œil, et un coup de fourchette, à la cantine de l'IME et de voir si les statistiques correspondent à la réalité de cette cantine là.

Ce fut une superbe expérience : ambiance calme, sympa, accueil formidable et personnalisé. Tout est réuni pour que le moment du repas soit agréable, dans une convivialité remarquable.

Et quasiment pas de gaspillage, en tout cas ce jour là, mais les dames de la cantine veillent, et servent en ayant à peu près repéré les goûts et les quantités nécessaires à chacun.

Des féculents sont introduits depuis 2 ans pour équilibrer les assiettes et faire découvrir d'autres saveurs. Par contre il n'y a pas de pesée du gaspillage, mais la réflexion avance sur le tri des déchets dans l'assiette, et notamment du pain.

Des points ponctuels sont faits tous les vendredis et la commission « menu » se réunit 4 fois dans l'année.

D'où vient la nourriture servie à la cantine de l'IME ?

Les repas de la cantine de Triors proviennent de la Salamandre, située au 28 avenue de la Déportation à Romans. C'est une cafétéria, ouverte à tous du lundi au vendredi midi, dont la caractéristique principale est d'être un ESAT (Établissement ou Service d'Aide par le Travail) qui permet à des personnes handicapées d'exercer une activité dans un milieu protégé si elles n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

C'est donc avant tout un établissement médico-social qui dépend des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles.

SALAMANDRE, ESAT, ADAPEI, quels liens ?

La direction de l'établissement, qui relève de l'ADAPEI Drôme, a établi un contrat de gestion avec la filière Médicosociale de Sodexo depuis 14 ans, et c'est cette entreprise qui gère localement la restauration, les achats et les menus.

Il existe des contraintes particulières, et notamment la prise en compte de la nécessité d'établir des menus spécifiques, adaptés aux pathologies différentes des personnes servies.

L'équipe de cuisine est composée de 3 salariés Sodexo, de 15 personnes handicapées, d'un moniteur d'atelier qui est également formateur en cuisine, et de deux caissières.

La Salamandre est ouverte au public et approvisionne en repas 1 IME et la Villa BOREA de Romans, son potentiel technique lui permettrait de fabriquer 3000 repas/jour, mais en fonction des caractéristiques médico-sociales des personnes qui y travaillent, ce sont 500 repas qui sortent des cuisines, 200 repas sont destinés à la consommation directe en cafétéria, et 300 partent en liaison froide, dont ceux destinés à la cantine IME de Triors.

Le gaspillage à la cafétéria est plutôt faible, mais pas à négliger comme tout gaspillage alimentaire : environ 21 repas sur 200 repas servis.

L'approvisionnement est de préférence local, dans la mesure où les fournisseurs correspondent au cahier des charges de Sodexo.

Concernant les produits « exotiques » les bananes, les ananas par exemple, proviennent d'exploitations référencées et connues, qui sont en contact direct avec le responsable.

Les fruits, les légumes, les viandes, tout est livré frais, et travaillé directement dans les cuisines.

Si la demande existait, et si l'ADAPEI se positionnait en faveur d'une nourriture bio, tout pourrait aller très vite, toutes les infrastructures à la Salamandre sont là !

Les cantines scolaires qui passent au bio

Le 15 novembre 2017, dans le cadre du projet DAF (Développement Agricole et Forestier) l'agglomération a organisé une journée de réflexion sur le thème « Restauration collective et approvisionnement local »

L'objectif était de mettre en relation producteurs locaux et consommateurs, collectivités, cantines, restaurateurs, et de favoriser l'approvisionnement local, de préférence bio, en Restauration Hors Foyer. De nombreux acteurs étaient représentés et les échanges ont permis de

constater que de plus en plus de cantines scolaires passent au bio.

Mais deux écueils importants ont été notés : la gestion des coûts, et l'approvisionnement local.

La Drôme est un territoire très agricole qui couvre 47% de sa superficie dont 12% sont consacrés à l'agriculture biologique, contre 5,7% en France (mais 6,2% en Europe)

La SAU (Superficie Agricole Utile) a diminué de 18% entre 1988 et 2010, et 54% des exploitations agricoles ont disparu dans la même période.

La relocalisation des produits agricoles pourrait être une réelle opportunité de développement, et le passage à une agriculture biologique constituerait quelque chose comme un cercle vertueux : un développement local, avec des emplois, une alimentation saine et locale, peu gourmande en kms, et la préservation de la ressource en eau car son traitement devient de plus en plus coûteux et compliqué (et cela les grandes agglomérations le savent bien).

<http://www.journaldelenvironnement.net/article/bio-conventionnel-la-securite-alimentaire-un-faux-probleme,79896>

Des plateformes se mettent en place, comme Agri Court, destinées à mettre en relation producteurs, professionnels de la restauration collective, citoyens, ainsi que les collectivités et les partenaires techniques du territoire. Car la difficulté réside trop souvent dans cette mise en relation. L'agglomération joue également un très grand rôle dans cette démarche.

<http://agricourt.fr>

Le problème du coût

Faux problème si l'on en croit certains témoignages lors de cette journée: la façon de cuisiner, les aliments proposés, les recettes, l'éducation au goût des enfants, tout contribue à faire diminuer considérablement le gaspillage alimentaire, et ces quelques centimes gagnés par repas peuvent permettre un autre approvisionnement.

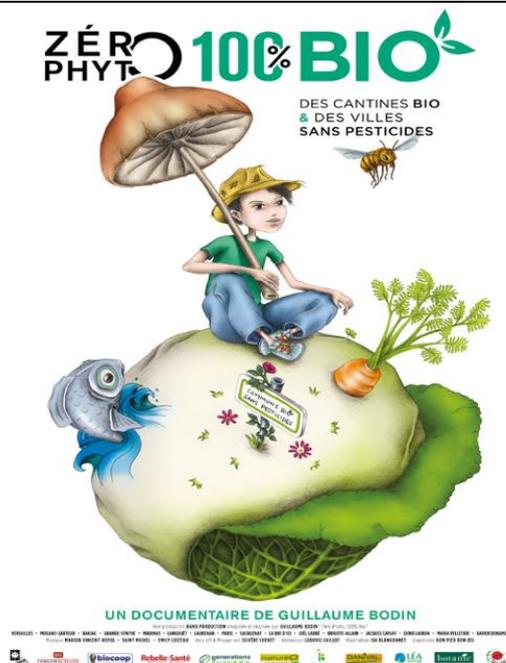
Le pain aux farines locales a été également réfléchi dans une réflexion sur le passage au bio.

C'est un autre regard sur la nourriture. Certaines cantines du territoire ont passé des accords avec les producteurs locaux bio pour acheter à moindre coût des fruits et légumes moches, qui ne passeraient pas dans le circuit commercial courant, mais qui ont toutes les qualités d'un bon aliment.

Par exemple, la cantine de Saint Priest (3800 repas/jour) s'est engagée dans une démarche local/bio et les déchets sont de 58 g/jour/enfant au lieu des 130 g précédents.

Un vaste mouvement est en route. Nous devons trouver ensemble les pistes et solutions pour entrer dans un processus gagnant/gagnant, agriculteurs, opérateurs et consommateurs.

NB : un film documentaire (O phyto, 100%bio) sera présenté à Romans le lundi 15 janvier 2018 au cinéma Lumière de Romans, à 19h30, en présence du réalisateur Guillaume Bodin, retraçant les réflexions et démarches de quelques collectivités qui ont fait ce choix du passage vers la nourriture bio en restauration collective et cantines.



ROMANS sur ISERE le 15 janvier 2018

Au cinéma Lumière, 19h30, en présence du réalisateur

Nos déchets

Rappel des horaires des déchèteries:

Ouverture de la carrière uniquement pour les végétaux :

Pour que le broyeur à végétaux puisse être utilisé, il faut impérativement déposer sur la plateforme aménagée (et non dans le trou), les branches issues des tailles des haies ou d'élagages. Les feuilles et les herbes peuvent être déversées dans le trou (pas de gravats ni de métaux ni de plastique) tous les 1ers vendredis de chaque mois entre 15h00 et 17h00 (hors juillet et août). M. CARAT sera présent pour organiser les dépôts.

Les bennes pour les objets encombrants sont disponibles trois fois par an dans notre secteur. Nous sommes regroupés avec Châtillon-Parnans. Les bennes sont déposées à l'entrée du village de Parnans (parking des bennes du tri sélectif) le 24 Mars, le 7 Juillet et 17 Novembre 2018 de 8h00 à 14h00.

Déchèterie de Mours St Eusèbe, Z.A. rue du Vercors :

Ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30

De décembre jusqu'au mois de février inclus, la déchèterie de Mours est fermée les mardis et jeudis.

Déchèterie de Romans sur Isère, Avenue de la Déportation :

Ouverte du Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30. Fermée le dimanche et jours fériés
Le premier mardi de chaque mois, dépôt de plaques

d'amiante autorisé pour les particuliers (10 plaques maxi par personne).

Les déchèteries de Bourg-de-Péage et de Romans sont équipées d'une benne Eco-mobilier

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes a signé un contrat territorial de collecte du mobilier avec l'organisme Eco-mobilier. Dans ce cadre, un plan pluriannuel d'équipement des déchèteries a été établi. Après le site de Valence-Portes-lès-Valence, ce sont donc les déchèteries de Bourg-de-Péage et de Romans-sur-Isère qui viennent d'être équipées de bennes spécifiques pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA).

Ces bennes couvertes de 30m³ peuvent réceptionner tous les types de mobilier (matelas, sommiers, canapés meubles de jardin...)

L'objectif est de favoriser le recyclage de ces déchets en diminuant leur mise en décharge. Les déchets ainsi collectés seront envoyés vers un centre de tri avant d'être acheminés vers des unités de valorisation spécifiques.

Prochainement ce sont les déchèteries de Valence le Haut, d'Etoile-sur-Rhône et de Mours-Saint-Eusèbe qui devraient être équipées de bennes Eco-mobilier.

A noter : Une famille de 4 personnes jette près de 100kg de mobilier par an. Actuellement, 55% sont enfouis. Seuls 23% sont recyclés.

Evènements

11 novembre 2017

Commémoration de la Victoire et de la paix

Hommage à tous les Morts pour la France

Message de la Secrétaire d'État auprès de la ministre des armées



Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h, sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors.

Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés.

Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XX^{ème} siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui.

D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto.

Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée.

Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front occidental.

Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte.

C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clemenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire.

En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire.

Les associations

Comité des fêtes

Fête de la Saint Vincent 21-22-23 Janvier 2018



Présidents : Nadine et Raymond BONNET

Vice-présidents : Catherine et Xavier OUDILLE

Assesseurs : Marie-Hélène et Jean-Luc REYNAUD

Bacchus : Nicole et Michel BOUY

Programme du Dimanche 21 Janvier

8h30 départ de la randonnée de la St Vincent, organisée par le club des Multipattes

9h30 Célébration religieuse à l'église de Triors, accompagnée par l'harmonie des **Enfants de la Joyeuse de Chatillon St Jean**

11h, dégustation des bugnes et du vin blanc chez les **Présidents Nadine et Raymond BONNET**, Chemin des Roches

15h30 après-midi récréative à la salle des fêtes

18h30 bal apéritif

Programme du Lundi 22 Janvier

13H Banquet populaire à la salle des fêtes, suivi de la déchéance des Présidents, avec orchestre

Programme du mardi 23 Janvier

20h salade croupes (sur inscription)

Numéro de téléphone pour vous inscrire : 04.75.71.43.79

Permanence à la salle des associations de Triors **le Samedi 13 Janvier de 10h à 12h** pour inscription du banquet et de la salade de croupes, règlement sur place

2^{EME} EXPO
des artistes Triorais

TRIORAIS
2018

samedi 24 mars
de 14h à 19h

dimanche 25 mars
de 10h à 18h

salle des fêtes

Thème voyage(s)

Vernissage
samedi 24 mars
à 18h

Acrylique
Gouache
Couture
Poterie
Photos
Pastel
Bijoux
Huile ...

ENTREE LIBRE

Organisation : Comité des fêtes de Triors

2eme biennale du Salon des Artistes Triorais Les 24 et 25 mars 2018

Organisé sous l'égide du Comité des fêtes les 24 et 25 mars 2018, le salon des Artistes Triorais ouvrira ses portes pour la deuxième fois.

Ce salon se veut être celui de tous les Triorais, des plus jeunes aux plus anciens, quelque soit le mode d'expression de leur passion.

Si vous êtes Triorais, si vous avez une âme d'artiste et si vous l'exprimez à travers des créations, quelque soit le support : peinture, sculpture, tissus, photographie, dessin, bijoux ... , votre place est avec nous ! Venez nous rejoindre. Cette exposition permet de découvrir les œuvres de chacun, de profiter de ce temps pour créer un moment de rencontre entre les artistes eux-mêmes, entre les artistes et les Triorais, entre les artistes et le public.

Pour vous inscrire déposez vos coordonnées en mairie, nous vous contacterons rapidement. A noter : la prochaine rencontre aura lieu le jeudi 8 février à 18h30 – salle des associations.

Le Sou des Écoles

Le dimanche 26 Novembre, le Sou des écoles a organisé sa 3ème Matinée aux Saveurs d'Automne.

Malgré les températures assez froides, le succès était au rendez-vous.

La dégustation de la soupe de butternut a réchauffé la foule, qui a pu faire son marché de produits très divers tels que le nougat, le Comté, la clairette, le jus de pommes,... et les fruits et légumes de saison. Le vin chaud, les crêpes, le vin blanc et les huîtres ont fini de réjouir les visiteurs.



La 5ème édition de la Trioraise (Randonnée VTT) aura lieu le dimanche 6 Mai 2018 et la 2ème vente de fromage de l'année se fera aux vacances de Printemps.

Nouveau bureau du Sou des écoles :

- Présidente : Natacha Taravel
- Vice-présidente : Séverine Luyton
- Secrétaire : Anne-Laure Rey-Robert
- Vice-secrétaire : Valérie Hatot
- Trésorière : Séverine Machon
- Renseignements: lesoudesecolesstriors@gmail.com

La Drôme des jardins

Amoureux des jardins



Notre association s'adresse à tous les amateurs de jardins, passionnés ou néophytes. Chaque année, le programme propose des activités variées : des visites de jardins privés et de pépinières spécialisées, deux voyages pour découvrir des jardins plus lointains, des ateliers pratiques, des conférences et deux trocs de plantes ouverts à tous...

Le siège de l'association est à Triors.

Un troc de plantes ouvert à tous et une conférence sur le bouturage se tiendront à la salle des fêtes de TRIORS le samedi 7 Avril 2018 (le troc à partir de 9h le matin et la conférence : l'après-midi à 14h30)

Renseignements sur notre site web "www.ladromedesjardins.fr" ou auprès du secrétariat de l'association par téléphone : 06 43 13 83 72.

Club de l'amitié

La vie du club

Nous nous retrouvons le mardi après-midi dans la salle des associations pour jouer aux cartes, aux jeux de société, pétanque, repas, sorties, etc ...dans une ambiance conviviale.

L'Assemblée générale se tiendra le 7 février à 11h salle des associations

Bibliothèque

Le club de l'Amitié a mis en place une bibliothèque ouverte à tous pendant les heures d'ouverture du club le mardi de 14 h à 18 h à la salle des associations

Nous récupérons des livres dont les personnes veulent se séparer afin que tous puissent en profiter.

Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Renseignements auprès d'Élisabeth LABRIET au 0607182871 et Nicole RENOIR au 0475453283

Animation jeunesse



La Communauté d'agglomération propose des animations selon l'âge des enfants :

- [Cap' sur tes vacances](#)

(<http://www.valenceromansagglo.fr/cap-tes-vacances-6-11-ans>) : pour les 6-11 ans. Accueil de loisirs à la journée, stage à la semaine et mini-camps pendant les vacances scolaires.

- [Anim'2prox](#)

(<http://www.valenceromansagglo.fr/anim2-prox-11-17-ans>) : pour les 11-17 ans. Activités de loisirs pendant les vacances scolaires, accompagnement de projets.

Nouveau > Accédez au [Portail de la Famille - Enfance-Jeunesse](#)

(<http://www.valenceromansagglo.fr/fr/acces-directs/espace-familles/enfance-jeunesse.html>)

pour les inscriptions aux activités et paiement en ligne.

Pour connaître les détails du service : 04 75 72 84 53

POUR TOUS

L'Agglo gère un e-PIJ à Bourg-de-Péage. Cet espace multimédia d'information et d'échanges permet de participer à des événements, des ateliers informatiques pour tous les niveaux et des animations autour du numérique (lan party, Install Party...).

Pour découvrir les animations proposées : 04 82 48 00 05 ou <http://www.valenceromansagglo.fr/e-pij>

Salon du livre

L'Ivre Jeunesse

La 13^{ème} édition du Salon du livre se déroulera du **lundi 19 mars au samedi 24 mars 2018 à Châtillon Saint-Jean**. « L'Ivre Jeunesse » est organisé et mis en œuvre par l'association des parents et amis de l'école en

lien étroit avec les équipes enseignantes des écoles maternelle et primaire. Cette prochaine édition accueillera des auteurs, des illustrateurs et des éditeurs de littérature jeunesse.

Il y aura aussi des spectacles tout au long de la semaine dans différents lieux.

Nous retrouverons les enfants d'écoles du Pays de Romans et des communes voisines, voir plus lointaines, et bien sûr le public toujours plus nombreux et connaisseur, fidèle depuis l'édition 2006.

Le salon sera ouvert au public tous les soirs de 16h à 18h ainsi que le mercredi 21 mars de 14h à 18h et le samedi 24 mars de 10h à 18h.

Les petits et grands lecteurs pourront découvrir, lire et relire les livres mis à leur disposition et en profiter pour recueillir de jolies dédicaces. Pendant la semaine, en temps scolaire, des salles de Châtillon Saint-Jean accueilleront les auteurs et illustrateurs pour partager avec les écoliers des rencontres, lectures et ateliers pédagogiques autour de leurs ouvrages.

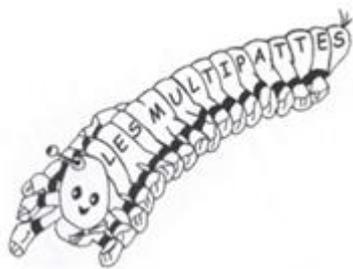
Pour plus d'infos : rendez-vous sur le site www.livre-jeunesse-chatillon.com

Nous vous attendons nombreux !

Nota : L'affiche 2018 est en cours de réalisation. Dans cette attente, nous avons réutilisé celle de 2016 !



Les multipattes



L'association des Multipattes est un club de randonnées pédestres, nous marchons dans tous les massifs: alpins, Vercors, Chartreuse, Belledonne, Oisans, Diois, Ardèche.

Nous randonnons tous les dimanches, si vous avez envie de randonner, venez nous rejoindre.

Renseignements Marie Claire Deleigne 04.75.47.73.26 et Claudie Berruyer 04.75.71.43.79

Partager son domicile, une autre idée de la solidarité

Solidarité Habitats



Solidarité HABITATS Cohabitions en Drome-Ardèche

Qui sont les hébergeurs? Des habitants qui ont envie d'accueillir dans un esprit de solidarité et d'échange, qui souhaitent vivre le plus longtemps possible à domicile.

Qui sont les hébergés? Des personnes qui ont un projet professionnel (études, apprentissage, formation, stage, CDD, période d'essai ...) et qui s'engagent dans une solidarité réciproque

Les cohabitations sont temporaires : d'une semaine à un an (renouvelable), selon les projets de chacun. Elles peuvent aussi être en alternance: 3 jours/semaine, 1 semaine/mois, ...

Les cohabitations sont solidaires : il n'y a pas de loyer, mais parfois une participation aux charges peut être demandée. L'hébergé participe à la vie quotidienne, sans se substituer aux services à domicile. Les deux parties sont gagnantes dans cet échange.

Le principe est simple : d'un côté une personne met une chambre au minimum à la disposition et de l'autre côté une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas, du bricolage et du jardinage occasionnel. C'est surtout l'occasion de partager des temps de vie communs.

Développé depuis 2003 dans les grandes villes universitaires, en 2006 l'association AIDER a adapté le concept du logement intergénérationnel à nos territoires ruraux et périurbains et en 2017 l'association Solidarité HABITATS poursuit l'action.

Solidarité HABITATS recueille des propositions des hébergeurs volontaires, recherche des profils correspondants entre hébergeur et hébergé tout en s'appuyant sur les besoins, les envies et les caractères de chacun. Des rencontres sont organisées entre les deux, au préalable et tout au long de la cohabitation. Pour formaliser cette expérience une convention est établie, une médiation est assurée si nécessaire.

C'est une expérience originale qui se développe de plus en plus. L'accompagnement des cohabitations garantit un cadre qui instaure une relation de confiance, et de fait, favorise une bonne ambiance, et une qualité d'échange. Souvent, les liens créés entre les personnes se poursuivent après la fin des cohabitations.

La demande sur ce territoire est en constante augmentation, de ce fait l'association recherche de nouveaux hébergeurs solidaires.

Vous souhaitez vivre une cohabitation ?

Initier ce mode d'hébergement original au sein de votre commune?

Contactez-nous!

Solidarité HABITATS 06 31 74 48 88

<http://www.solidaritehabitats.eu>

solidarite.habitats@gmail.com

Témoignages : « je cohabite, parce que ma maison sonne vide depuis le départ des enfants, pour aussi garder une certaine ouverture vers les autres, éviter de me replier sur moi-même et mes petits bobos. La cohabitation est un merveilleux moyen de partager et d'échanger entre générations »



Facilitez-vous la vie avec l'ADMR,

- Ménage, repassage,
- Garde d'enfants,
- Aide à la personne,

- Garde de jour et de nuit,
- Soins infirmiers à domicile
- Téléassistance Filien ADMR
- **Et aussi la livraison de repas à domicile**

Commandez... On vous livre!!!

ADMR PEYRINS-GENISSIEUX-HAUTE-HERBASSE

46 Grande Rue

26380 Peyrins

☎ 04 75 02 31 75

Email: admr.peyrinsgenissieux@orange.fr

La Paroisse

L'église de Triors fait partie, avec 9 autres "clochers", de la paroisse St Jacques en Pays de Romans.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet Paroisse St Jacques en Pays de Romans et sur Facebook

Contact: paroissesaintjacquespr@gmail.com Tél. : 04 75 05 91 51

Site : <http://saintjacques-valence.cef.fr>

État civil 2017

2017

Naissances :

- Isaïe SERHOCHIAN né le 02/02/2017 à Romans
- Maïssa GHRAIRI née le 13/05/2017 à Romans
- Mathéo DESPEYSSSES né le 16 Août 2017 à Romans
- Jade FERRARI née le 7 Septembre 2017 à Romans
- Alice BENOIST née le 24 octobre 2017

Mariages :

- Jean-Yves REYNIER et Corinne BURAS le 26 Août 2017

Décès :

- Mme BOUVEYRON Jeannine décédée le 09/01/2017
- Mme VIOSSAT Rolande décédée le 29/01/2017



Rappel, les bulletins peuvent vous être proposés au format fichier pdf à la place du papier. Ainsi vous aurez les photos en couleur et l'accès direct aux liens Internet, de plus, c'est une source d'économie pour la commune.

Faire la demande à la mairie par Email: triors@valenceromansagglo.fr

L'équipe de rédaction du bulletin vous rappelle que vous pouvez réagir aux articles, les critiquer, nous soumettre des idées d'articles...

Tous les bulletins sont réunis sur le site de la commune: <http://triors.free.fr>